

L'INFO LAIROUSIENNE

BULLETIN D'INFORMATION



CHERS LAIROUSIENNES ET LAIROUSIENS,

À travers ce premier bulletin d'informations, je tiens tout d'abord à vous remercier pour la confiance que vous nous avez accordée lors des élections de Mars dernier.

En ce début de mandat si particulier, notre priorité était d'assurer la continuité des services communaux avec la reprise de l'accueil au public en Mairie aux horaires habituels et l'emploi d'un agent communal contractuel pour l'entretien de la commune. Pour l'école, avec le respect des consignes gouvernementales nous avons pu assurer la reprise pour tous les élèves le 22 juin dernier et une rentrée au 1er septembre plutôt apaisée vu la situation actuelle. Je tiens particulièrement à remercier le personnel municipal ainsi que nos enseignants qui ont su être à la hauteur du moment. Les associations peuvent aussi reprendre leurs activités, parfois de manière partielle ou aménagée, mais c'est l'effort nécessaire pour assurer la sécurité de tous.

Ne nous trompons pas, la crise sanitaire n'est pas passée et la crise économique qui en découle est à ses débuts. Continuons à nous protéger de la COVID 19 en respectant les gestes barrières. Achetons local pour protéger nos emplois et aider les entreprises de notre territoire à faire face.

Dans cette ambiance pesante, restons optimistes, car souhaitons-le, des jours meilleurs sont à venir. C'est en agissant de manière responsable et dans un esprit de fraternité que nous réussirons à les entrevoir.

Cédric Guinaudeau

LA NOUVELLE ÉQUIPE MUNICIPALE

M. **Pierre Chabot**, 1er adjoint en charge du Marais Communal, de l'Environnement et du plan communal de sauvegarde.

M. **Gérard Cibard**, 2ème adjoint en charge de la Voirie, l'Urbanisme et Bâtiments communaux.

Mme **Claire Traineau**, 3ème adjointe en charge de l'Action Sociale et de la Communication.

Michel Mady, conseiller municipal en charge des Affaires Scolaires.

Pour rencontrer un élu de la commune, n'hésitez pas à contacter le secrétariat de mairie.



ACCUEIL DE LA MAIRIE

Les lundis et vendredis de 13h30 à 17h30, les mardis et jeudis de 14h30 à 19h.

Merci de vous présenter muni d'un **masque** et de **respecter les consignes barrières**, à savoir **une seule personne à la fois dans l'espace public**.

Information importante : Pour tous ceux souhaitant faire un **achat groupé de goudron** avec La Mairie, merci de prendre **contact avec le secrétariat** afin d'établir une liste des personnes intéressées.

OUVERTURE DE L'ÉCOLE

Conformément aux directives gouvernementales, l'ouverture de notre école s'est effectuée le 2 septembre. Cette année les **effectifs sont de 51 élèves** répartis comme suit : 19 maternelles, 11 CP CE1 et 21 CE2/CM1/CM2. Nous tenons à **remercier le personnel communal et les enseignants** de s'être adaptés aux **exigences sanitaires de cette rentrée**.



L'équipe municipale souhaite **une belle année scolaire aux enfants et à l'équipe encadrante**.

LES COW-BOYS DE L'AVET AU COMMUNAL

Au mois de juillet, une première contention en présence de l'Association AVET a été organisée pour la sortie des troupeaux. À cette occasions, les **cow-boys vendéens ont rassemblé 168 bovins**.

La prochaine contention aura lieu le **vendredi 18 septembre 2020** à partir de 8h00. Pour pouvoir assister à cette contention, nous devons impérativement **maintenir les gestes barrières** et obligatoirement être **munis d'un masque**. Les équins quant à eux sortiront courant décembre.



POINT DE COLLECTE PAPIER ET VERRE

Suite aux dépôts sauvages, la Mairie a **déplacé les conteneurs** verre et papier du centre-bourg à **l'intersection de la rue Océane** et la rue du 8 mai.

Pour rappel, la collecte des **sacs jaunes se fait le jeudi** (semaines impaires) et celle des **ordures ménagères se fait tous les mardis**. Sortir les poubelles la veille du ramassage.

ENTRETIEN DES HAIES

La mairie a en charge l'**élagage des arbres situés sur les voies publiques**. Sur le **domaine privé**, les **propriétaires doivent entretenir les arbres débordant** ou risquant de tomber sur les trottoirs et les espaces publics. Par ailleurs, la responsabilité civile des propriétaires est engagée lorsqu'une haie déborde sur la voirie ou un trottoir créant un danger pour les usagers de la route. **Les propriétaires de jardin doivent veiller à leur entretien dans l'intérêt de tous**.

Pour rappel, il est **interdit de brûler à l'air libre ses déchets verts**, comme l'ensemble de ses déchets ménagers. (arrêté préfectoral du 18 novembre 2011)



RENCONTRES AVEC LES ASSOCIATIONS DE LAIROUX

La Mairie a organisé un **temps d'échanges avec les principales associations de la commune** le mardi 8 septembre 2020. Cette rencontre était l'occasion de **faire connaissance**, de proposer une **Charte de la Vie Associative** de discuter des besoins de chacun, et de voir ensemble le **planning des animations 2020/2021** que nous pourrions proposer aux Lairousiens.

Liste des Principales Associations Lairousiennes

AGPG CATM

Cette association oeuvre pour honorer la mémoire de tous les anciens combattants des dernières guerres.

Renseignements : Raymond Plissonneau
02 51 56 15 08

Amicale Laïque

Apporte une aide financière aux œuvres scolaires et postsecondaires

Vente de jus de pomme conventionnel ou bio toute l'année

Renseignements : Romain BOUCHEREAU
amicalelairoux@hotmail.fr / 06 73 16 18 84

Sté de Chasse de Lairoux - La Claye

Défend la chasse traditionnelle.
S'implique dans le repeuplement et l'aménagement du milieu.

Renseignements : Franck Hillaireau
06 73 52 99 30

Gymnastique Volontaire

Ballon suisse, Renforcement musculaire, musculation ciblée, body Zen ...

Jeudi soir de 19h à 20h à la salle des Tilleuls

Renseignements : Maryse David
02 51 27 91 44 / 06 67 97 74 14

La Joie de Vivre

Mardi à 8 h 30 : Marche, rdv place du champ de foire à Lairoux

Mercredi après-midi : jeux de table, petite salle communale

Renseignements : Nicole Ardouin
06 87 21 33 26

Lairoux Patrimoine

Défendre, promouvoir et mettre en valeur les aspects culturels et historiques du patrimoine de Lairoux.

Renseignements : Cosette Benéteau
02 51 97 70 01

Les Rouches

Conservier les marais communaux en prairies naturelles pour y maintenir un pâturage collectif. Protéger leur immense mais fragile richesse biologique, faunistique, touristique et pédagogique.

Renseignements : Alain Couronneaud
rouches@ouvaton.org / 02 51 56 85 44

**Encore plus que d'habitude,
les associations Lairousiennes ont besoin de vous pour continuer
à vivre et proposer des activités et animations. Alors, n'hésitez
surtout pas à vous investir dans notre belle commune.**